

Demande d'inscription aux transports scolaires

Important : avant de remplir ce document, lisez attentivement la notice au dos



Département de l'Indre D.G.A/R.T.P.E.
Service Départemental des Transports
Hôtel du Département
Place de la Victoire et des Alliés
CS20639 - 36020 Châteauroux Cedex

ANNÉE SCOLAIRE 20____ / 20____

en cours d'année

1^{ère} Demande Renouvellement Duplicata

Changement de point de montée

Changement d'établissement scolaire

Autre modification (à indiquer)

ÉLÈVE Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Sexe : Féminin Masculin

n° de dossier
(figurant sur la carte de transport) : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____ Email : _____

SCOLARITÉ : Nom exact de l'établissement scolaire fréquenté : _____

Préciser École, Collège, Lycée, Lycée Technique, Lycée Pro ou agricole

Commune de l'établissement scolaire : _____

CLASSES : Très petite section* Petite section Moyenne section Grande section

CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS

* transport possible à compter du 3^{ème} anniversaire sous réserve de place disponible et sans modification du circuit existant concerné.

Écolier scolarisé dans une autre école que celle de la commune de rattachement, accord du Maire du domicile obligatoire (cadre ci dessous)

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} SEGPA ULIS ULIS PRO

(+ cocher la classe)

CAP 1^{ère} CAP 2^{ème} DIMA 3^{ème} Techno 4^{ème} Techno BEP 1^{ère} BEP 2^{ème} BEPA BTA

2^{nde} 1^{ère} Term BAC Général BAC Pro BAC Techno

(+ cocher la classe)

Autre classe ou option, à préciser : _____

TRANSPORT PAR AUTOCAR demandé à compter du : _____

Point de montée (aller)
précisez la commune et le nom de l'arrêt : _____

Point de descente (retour) si différent
précisez la commune et le nom de l'arrêt : _____

Paiement par : chèque numéraire mandat cash

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et atteste avoir pris connaissance des conditions de transport figurant sur la notice au verso :

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Visa du Maire en cas de scolarisation hors secteur

Cadre réservé à l'organisateur

NOTICE EXPLICATIVE

ATTENTION : un imprimé incomplet ou mal rempli sera retourné à la famille

QUI S'INSCRIT ?

- ✓ Les élèves demi-pensionnaires ou externes doivent utiliser quotidiennement le transport scolaire, matin et soir.

EN EFFET, 1 CARTE ATTRIBUÉE = 1 PLACE UTILISÉE.

Pour cela ils doivent :

- ✓ habiter dans le Département de l'Indre à une distance supérieure à 3 km (en zone rurale), ou 5 km (en agglomération urbaine), de l'établissement scolaire public fréquenté.

- ✓ être scolarisés dans un établissement du premier ou second degré, public ou privé sous contrat, relevant du secteur scolaire de rattachement.

L'octroi d'une dérogation de secteur scolaire ne donne pas droit obligatoirement au bénéfice de la carte de transport scolaire pour le transport vers l'établissement choisi.

Ne sont pas concernés :

- ✓ les élèves internes,
- ✓ les étudiants,
- ✓ les apprentis,
- ✓ tout autre usager non scolaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ✓ Soit sur le site internet www.indre.fr à l'aide de votre identifiant et mot de passe indiqués sur le courrier en cas de reconduction de la demande d'inscription.

- ✓ Soit en retournant l'imprimé joint dûment complété sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur, à l'attention de **la régie de recettes des transports du Département de l'Indre, DGA/RTPE - Service Départemental des Transports, CS 20639, 36020 CHATEAUROUX CEDEX.**

- ✓ Pour les demandes d'abonnement train ou car TER Centre, utiliser le formulaire «Demande de Carte d'Abonné Scolaire sur le Réseau SNCF».

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant. Toute demande dans ce sens devra être formulée auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Indre.

DROITS d'ACCES

- ✓ Le montant des droits d'accès est fixé à **30 €** pour le premier et deuxième enfant et **25 €** à partir du troisième enfant d'une même fratrie (mêmes nom, prénom, adresse du tuteur inscrits aux transports scolaires). Pour les demandes de reconduction de carte de transport scolaire déposées après le 14 juillet, le montant est majoré à **40 €**.

- ✓ Le règlement des droits d'accès se fait par carte bancaire pour les inscriptions en ligne. Pour les autres inscriptions, il devra être effectué par chèque, ou mandat cash **à l'ordre du TRESOR PUBLIC**, ou en espèces, directement auprès de la régie de recettes des transports du Département et joint à la demande d'inscription. DGA/RTPE Direction des Routes - Cité Administrative - Bâtiment C - Boulevard George Sand - 36000 Châteauroux.

GARDE ALTERNEE

- ✓ En cas de garde alternée sur le rythme d'une semaine sur deux, chaque représentant doit compléter un imprimé. Le paiement est effectué par un seul représentant et ne peut-être divisible.

PERTE ou VOL du TITRE de TRANSPORT

- ✓ La délivrance d'un duplicata s'effectue selon la procédure indiquée pour l'inscription (soit en ligne sur le site du Département www.indre.fr soit par imprimé papier), moyennant une participation de **15 €**.

REGLEMENT DEPARTEMENTAL des TRANSPORTS SCOLAIRES

- ✓ L'obtention du titre de transport implique l'acceptation du règlement départemental des transports scolaires (consultable sur le site internet du Département de l'Indre : www.indre.fr).

- ✓ La présence d'un adulte est obligatoire à l'arrêt (pour les primaires), le soir lors du retour.

CAS de RUPTURE de TRANSPORT

- ✓ **Toute fausse déclaration provoque la résiliation immédiate de l'autorisation d'utiliser les transports scolaires, sans préavis, ni dédommagement.**

- ✓ S'il est constaté la non fréquentation régulière d'un élève engendrant l'occupation abusive d'une place, le Département se réserve le droit de retirer le titre de transport initialement délivré et de mettre ainsi un terme à l'autorisation d'utiliser le transport, sans préavis ni dédommagement.